

Le P'tit Degréen



< Rejoignez-nous sur



Facebook : Commune de Degré
facebook.com/mairiedegre

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi : 16h à 19h
- Mercredi : 9h à 12h30
- 1^{er} samedi de chaque mois : 9h à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-degre.fr



Facebook :

Commune de Degré
[facebook.com/mairiedegre](https://www.facebook.com/mairiedegre)

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
- Le samedi de 9h30 à 12h

INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre smartphone et vous retrouverez l'essentiel de la vie de la commune dans votre poche !

GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE
Tél. 02 43 88 82 06
- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Après des particuliers
- Après des associations
- Après des entreprises agricoles
- Après des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

POMPIERS

18

SAMU

15

AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi : 09h00 à 12h00
- Mardi : 14h00 à 17h45
- Jeudi : 14h00 à 17h45
- Vendredi : 09h00 à 12h00
- Samedi : 09h30 à 11h45

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, et avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février.

DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture

- **Avril à sept.** : Mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h à 17h55
- **Octobre à mars** : Samedi de 13h à 16h55

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture

- **Avril à sept.** : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 - Jeudi de 14h à 17h45
- **Octobre à mars** : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 - Jeudi de 13h à 16h45

Adresse : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

SYNDICAT D'EAU

- Tél. 02 43 27 74 61

ALÉOP Transports urbains

- Tél. 02 43 39 90 72
Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

ENEDIS Dépannage Sarthe

- Tél. 09 726 750 72

AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN Épicerie associative

- Lundi : fermé
- Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h30 / 16h15-19h
- Samedi - Dimanche : 8h30-12h30
Tél : 02 43 42 69 80

POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

BOUCHERIE

- Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
Tournée le vendredi - Tél : 02 43 20 50 27

FRANCE SERVICES

- 1 rue des jonquilles, 72650 La Milesse
Service gratuit pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et numériques concernant la santé, la famille, le logement ou encore les impôts.
Contact : 07 80 12 98 43
ou depar.fslamillesse@gmail.com

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRÉ 2025

Utilisation de la salle	Moins de 50 personnes	Moins de 100 personnes	Plus de 100 personnes
Vin d'honneur (hab. de Degré)		115 €	
Vin d'honneur (hors Degré)		208 €	
Réunions ou associations extérieures à Degré		196 €	
Locuteur habitant - Location d'une journée	218 € (acompte 75 €)	267 € (acompte 90 €)	344 € (acompte 115 €)
Locuteur habitant - Location d'un week-end	260 € (acompte 90 €)	322 € (acompte 110 €)	448 € (acompte 150 €)
Locuteur extérieur - Location d'une journée	390 € (acompte 135 €)	495 € (acompte 170 €)	656 € (acompte 220 €)
Locuteur extérieur - Location d'un week-end	406 € (acompte 150 €)	567 € (acompte 200 €)	760 € (acompte 260 €)
Associations communales pour manifestation à Degré		22 €	
Divers		22 €	
Table cassée ou abîmée		137 €	
Vaisselle cassée		3 € / pièce cassée ou non restituée	

EDITO



Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, retour sur ce dramatique accident survenu le 13 juin dernier, impliquant un car qui transportait des jeunes ukrainien, sur une portion de d'autoroute faisant partie du territoire de la commune. Les secours ont été nombreux à intervenir vu la situation critique.

La commune a été sollicitée pour accueillir les jeunes indemnes et blessés légers. Cet accueil a eu lieu à la salle polyvalente où les rescapés ont été pris en charge par un service médical. Merci aux personnes qui ont aidé à aménager la salle et subvenir aux besoins des jeunes. Une pensée pour les familles qui ont perdu des proches, en plus de subir la guerre dans leur pays.

L'année scolaire se termine. Des travaux sur les bâtiments de l'école sont prévus, avec notamment les huisseries du bureau de la directrice qui vont être changer, ou encore l'étanchéité du bâtiment garderie / salle informatique avec une toiture en acier permettant de faire perdurer cet ensemble.

Pour les habitants de la rue des Acacias et de la rue des Aulnes, la réfection de la voirie est reportée, le budget ne permettant pas de faire ce chantier cette année. En revanche, l'éclairage va être refait, notamment grâce à un fonds de concours versé par la communauté de communes.

Une partie de la route au lieu-dit des Saulaies va être refaite, en même temps que la réparation de la portion de route au niveau du lieu-dit Le Petit Boulay.

Plusieurs achats vont être réalisés cette année, comme un camion et un tracteur tondeuse, ainsi qu'un défibrillateur qui sera installé à la salle des associations.

Pour l'avenir de la commune, le conseil s'est prononcé pour le changement de communauté de communes. Une étude d'impact financière est en cours. Je remercie l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans le fonctionnement de la commune : Personnel, élus, citoyens...

Avis à nos aînés ruraux, notez bien le décalage du repas de fin d'année, qui aura lieu le 15 novembre 2025.

Je souhaite à tous de bonnes vacances.

Jean-Paul Blot, maire de Degré

Opération Argent de poche 2025

Le dispositif Argent de poche permet aux jeunes Degréens âgés de 15 à 18 ans de participer à des chantiers de proximité encadrés par des agents de la collectivité, élus ou intervenants extérieurs, en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par demi-journée (3h30 avec ½ heure de pause).

La commune de Degré reconduit pour 2025 cette action, convaincue qu'elle permet aux jeunes de les responsabiliser, de les engager pour une mission d'intérêt

général, de les sensibiliser à l'environnement, de valoriser aux yeux des adultes le travail effectué et de favoriser la prise d'initiative et l'autonomie.

Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés dans leur mission.

Les chantiers Argent de poche se dérouleront sur la période du 7 au 11 Juillet 2025 au sein de l'école Claude Monet.

Les jeunes participeront à un chantier de rafraîchissement d'une classe en peinture et divers petits travaux dans la cour de l'établissement.

Le versement de «l'Argent de poche» est pris en charge par la communauté de communes.

Le dispositif est cofinancé par la Mutualité sociale agricole.

L'Espace AFAJES

L'**Espace Associatif FA**mille **JE**unesse et **Solidarités** vous accueille dans ses locaux à Conlie pour répondre à vos questions de la vie quotidienne sur votre territoire ou vous rendre service : accès ordinateur et photocopieur pour vos démarches administratives, téléphones, informations sur les associations et les manifestations du territoire... Les locaux hébergent les services du département (Sarthe Autonomie, Assistantes Sociales), des permanences de services publics (CARSATT, MSA...), Solidarité-Travail Association Intermédiaire si vous avez besoin d'aide à domicile, RESO'App solution de co-voiturage local, et Carbur'PERA association louant des scooters ou voitures à moindre coût aux demandeurs d'emplois. Carbur'PERA a un garage solidaire au Mans pour des réparations automobile.

Renseignements :

accueil@afajes.org // Tél.: 02 43 52 11 50

Les bénévoles de l'association tiennent **La P'tite Frip'**, vestiaire solidaire de vêtements

d'occasion, ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h, et 2 mardis matin par mois: vente au poids, 1€ le kilo. Information sur Intramuros et <https://www.facebook.com/PtiteFrip/>

Renseignements et réservation :

www.facebook.com/AFAJES/ et à l'accueil du centre social accueil@afajes.org
Tél.: 02 43 52 11 50.

Les Accueils de Loisir sont ouverts mercredi, petites vacances, 3 premières semaines de juillet et 2 dernières d'août, à l'école de Lavardin et de Tennie en fonction de votre lieu d'habitation et des places disponibles.

Renseignements :

www.facebook.com/AFAJES/ et 02 43 52 11 50

Réservations : uniquement alsh@afajes.org après validation par retour de mails.

La Recyclerie La Ressource à Sillé-le-Guillaume est ouverte au public pour le dépôt de vos dons et le magasin de vente d'objets d'occasion :

vêtements, linge de maison, chaussures, mobiliers, lustres, électroménagers sous garanti, vaisselle, jeux, livres, CD, vinyles, DVD, bibelots... selon arrivage.

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h, 1^{er} Samedi du mois 9h30 à 16h30

Retrouvez les bonnes affaires de la semaine sur notre page :

www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

Dans le cadre de sa mission intercommunale d'Animation de la Vie Locale, l'Espace AFAJES est labellisé par l'état et inscrit dans le réseau Guid'Asso. L'objectif est de mettre en place une politique publique de proximité d'accompagnement de la vie associative. Alors n'hésitez pas à demander des renseignements pour vous accompagner dans vos projets associatifs (création, développement de projets, évolution des statuts, animation d'AG, adresse postale, demande de subventions FDVA en janvier...).



Vous pouvez nous retrouver ici et là: Espace AFAJES Centre Social, 01 allée Marie-Louise Souty, 72240 Conlie
Tél. 02 43 52 11 50 // accueil@afajes.org
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h
www.facebook.com/AFAJES/



Espace AFAJES - La Ressource
145, impasse de la Mardelle
72140 Sillé le Guillaume
Tél. 02 52 32 06 53
www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

Conseil Municipal du 21 nov. 2024

■ RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ANNÉE 2025

Monsieur le Maire expose à ses conseillers municipaux son intention de revaloriser les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2025. Il propose une augmentation de 2% des tarifs de l'année 2024. Après études de ces nouveaux tarifs, le Conseil Municipal décide de valider cette proposition et d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

■ NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR POUR LE RECENSEMENT DE L'ANNÉE 2025

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, comme tous les cinq ans, il doit être réalisé un recensement exhaustif de la population communale. Ce recensement sera effectué du 16 janvier au 17 février 2025. Deux personnes ont postulé pour remplir la fonction d'agent recenseur.

Après étude des deux candidatures, le Conseil Municipal décide de nommer Mme Chloé POTTIER en tant qu'agent recenseur pour le recensement de 2025 et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

■ APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) SEQUOIA DANS LA CADRE DU PROGRAMME DE L'ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE 2 (ACTEE 2), PORTÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR), ET COORDONNÉ PAR LE PAYS DU MANS.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA porté par la FNCCR, programme ACTEE 2, la commune a réalisé 2 études. Ces études finançables par l'AMI SEQUOIA, selon les conditions fixées par l'annexe financière du groupement et les conditions de versement fixées par le Pays du Mans dans la convention annexée, comme suit :

Énergétique (école primaire/ maternelle et épicerie)	1980€	990€
Audit énergétique (groupe scolaire)	1650€	825€
Total	3630€	1815€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions : **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre du programme ACTEE 2, **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération et à signer tous actes y afférents.

Conseil Municipal du 18 déc. 2024

■ OBTENTION D'UN PRÊT-RELAIS POUR LE BUDGET LOTISSEMENT (LE CHANVRE) L'avancement des travaux du lotissement

Le Chanvre ne permettant pour le moment pas la vente des terrains, la commune ne dispose pas encore des fonds pour honorer l'échéance du 10 février du prêt actuel. Il est donc nécessaire d'en contracter un nouveau.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt Court Terme Relais Lotissement d'un montant de 300 000 €, aux conditions suivantes :

Taux révisable Euribor 12 mois moyenné + marge 0,70% (valeur de l'index à ce jour : 2,511%).

Durée : trois ans dont deux ans de différé d'amortissement du capital.

Remboursement du capital : in fine.

Paiement annuel des intérêts.

Frais de dossier : 300 €

Prend l'engagement, au nom de la Commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ; prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances.

Le Conseil Municipal confère toutes délégations utiles à M. Jean-Paul BLOT, Maire de la commune de Degré, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

■ PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

Dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance de qualité aux agents à effet du 1^{er} janvier 2025, le Conseil Municipal de Degré a donné mandat au Centre de gestion de la Sarthe, membre du groupement de commandes constitué des 5 centres de gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la fonction publique territoriale, ainsi que pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents à effet du 1^{er} janvier 2025.

Ainsi, les centres de gestion et les organisations syndicales ont :

- engagé un processus de négociation qui a abouti à un accord collectif régional en date du 9 juillet 2024,
- lancé une consultation au niveau régional pour être en mesure de proposer aux employeurs publics territoriaux l'adhésion à des conventions de participation et la souscription aux contrats d'assurance collectifs, de prévoyance complémentaire

à compter du 1^{er} janvier 2025, adossés à celles-ci.

Cette mutualisation des risques, organisée au niveau régional, permet de garantir aux personnels des employeurs publics territoriaux :

- l'accès à des garanties collectives sans considération notamment de l'âge, de l'état de santé, du sexe ou de la catégorie professionnelle ;
- un niveau de couverture adéquat reposant sur les garanties les plus pertinentes compte-tenu des besoins sociaux et des contraintes économiques des employeurs publics concernés ;
- le bénéfice de taux de cotisations négociés et maintenus pendant 3 ans.

Le Maire précise qu'afin de pouvoir adhérer définitivement à ce dispositif de protection des agents, il convient de :

- Choisir un niveau de couverture à adhésion obligatoire pour l'ensemble des agents garantissant les risques Incapacité Temporaire de Travail et Invalidité à hauteur de 90 % / 95 % des revenus nets des agents (TBI, NBI et RI) ;
- Choisir d'appliquer les dérogations réglementaires au caractère obligatoire de l'adhésion prévues par l'accord collectif régional ;
- Définir la condition d'ancienneté requise pour l'adhésion des agents contractuels sans que celle-ci puisse dépasser 6 mois ;
- Définir la participation en tant qu'employeur, cette participation ne pouvant pas être inférieure à 50 % du montant de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire retenu.

Après discussion, l'assemblée décide de :

Adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Degré ;

Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 ;

Approuver la mise en place d'une dispense d'affiliation au bénéfice des agents et apprentis bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée à condition de justifier par écrit en produisant tous documents d'une couverture individuelle souscrite par ailleurs pour le même type de garanties, conformément à l'article 2.10.2. de l'accord national du 11 juillet 2023 ;

Décider que l'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de 6 mois, conformément à l'article 2.8. de l'accord national du 11 juillet 2023. Cette ancienneté s'entend de la présence effective de l'agent (constatée sur une durée globale d'un an) ou dès l'arrivée au sein de celui-ci dès lors que la durée du contrat liant l'agent à l'employeur est supérieure ou égale à 6 mois ; Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50% de la cotisation

acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.

■ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget du Lotissement Le Chanvre étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Dépenses de fonctionnement – Chapitre 66 - Compte 66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 300€
Dépenses de fonctionnement – Chapitre 011 Compte 605 Achats de matériels, équipements...	- 300€

■ FIXATION DU TARIF DE LA CONTRE-VALEUR RELATIVE À LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, considérant que la redevance prélèvement est maintenue mais que les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- une redevance de « consommation d'eau potable », facturée à l'abonné, recouvrée par l'entité chargée de la facturation des redevances du service public de distribution d'eau potable, et reversées à l'agence de l'eau selon les mêmes modalités que celles qui étaient applicables à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique ;
- deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part ;

Concernant la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » :

Elle est facturée par l'agence de l'eau aux communes ou leurs établissements publics compétents pour le traitement des eaux usées qui en sont les redevables ;

Le tarif de base de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif est fixé par l'Agence de l'eau ; Ce tarif est modulé en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif de l'entité compétente pour le traitement des eaux usées. Il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0,3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance) ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote ; Décide de fixer à 0,084 € / m³ (0,28 x 0,30) la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

■ MISE À JOUR DU LOGICIEL DE FACTURATION DES SERVICES DE CANTINE ET DE GARDERIE

Monsieur Guillaume LECHAT présente au

Conseil Municipal les différentes formules reçues de Berger-Levrault pour la mise à jour du logiciel de facturation de la cantine et de la garderie. En effet, la version actuelle de ce logiciel arrivera à terme le 1^{er} janvier 2026 et ne sera plus exploitable à compter de cette date.

Le nouveau logiciel dispose de plusieurs options, à savoir la mise à disposition de tablettes numériques pour les pointages, et un portail Familles où chaque intervenant (parents, instituteurs...) peut renseigner les informations utiles à ces services.

Le tarif de ces prestations se décline comme suit :

- Migration et droit d'utilisation vers le nouveau logiciel: 2268 € TTC

- Outils de pointage: 363,6€ TTC

- Paramétrage de BL. Enfance: 604,8€ TTC

Le contrat relatif à ce logiciel serait valable pour 3 ans.

Après étude du devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de souscrire au contrat proposé et d'y inclure les outils de pointage et le portail Familles. Il autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

■ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE SATESE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Sarthe propose à la commune le renouvellement de la convention avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) « Assainissement Collectif » pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, pour un coût de 0.41€/habitant.

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident de renouveler la convention avec le SATESE pour la période 2025 et autorisent à M. le Maire à signer cette convention.

■ ACHAT D'UN CADEAU POUR UNE BÉNÉVOLE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une résidente et bénévole de la commune a donné beaucoup de son temps et de ses moyens pour différents projets dans la commune. Il est donc proposé de la remercier en lui offrant un cadeau sous forme d'un bon d'achat de 75€ valable à l'épicerie communale Au P'tit Marché Degréen. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à l'émission de ce bon d'achat de 75€ au bénéfice de la résidente concernée.

Conseil Municipal du 23 janv. 2025

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 1 RUE DU CALVAIRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que maître Lucie GALLIEN, notaire à La Milesse (SARTHE), 2 rue de la Terroirie, est chargé de la vente de l'immeuble situé 1, rue du Calvaire à Degré 72550, cadastré section AA 59 d'une superficie totale de 1950 m² appartenant à M. et Mme Joël et Laurence VALLEE. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de

préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ MODALITÉ DE DÉLIBÉRATION POUR LE PAIEMENT DES HEURES COMPLÉMENTAIRES DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les employés communaux effectuent régulièrement des heures complémentaires. Ces heures étaient auparavant rémunérées suite à délibération du Conseil Municipal. Ces délibérations devaient donc être prises plusieurs fois par an et empiétaient sur le temps du Conseil Municipal. Afin de ne plus devoir consacrer ce temps aux heures complémentaires, il est donc décidé par cette délibération annuelle d'autoriser M. le Maire à régler le paiement des futures heures complémentaires selon les besoins des services.

■ RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR

Par arrêté du 21 novembre 2024, le maire de la commune de Degré a recruté pour les besoins du recensement de la population un agent recenseur pour la période du 16 janvier au 15 février 2025.

En plus de cette période de recensement, l'agent recenseur a été présent pour 2 demi-journées de formation à Mulsanne (en dehors de la période au-dessus) et une tournée de reconnaissance sur la commune entre ces 2 journées de formation.

Après délibération, l'agent recenseur recevra pour sa mission de recensement sa rémunération au cours du mois de mars et un bulletin de salaire lui sera délivré.

Le Conseil Municipal doit donc délibérer sur la rémunération qui sera allouée à l'agent recenseur. Il est précisé que celle-ci ne peut être inférieure au SMIC horaire (Conseil d'Etat, 23 avril 1982, req N°36851) :

La proposition de rémunération pour l'agent recenseur chargé de la collecte est la suivante :
Nombre de logements recensés : 320 logements x 1.20 € = 384 €, 761 bulletins individuels x 1.75€ = 1331,75€, soit 1715,75€

Formation de 7h (sur 2 demi-journées) : sous forme de prime forfaitaire : soit une proposition de 100€

Frais kilométriques (DEGRE/MULSANNE) (4 allers/retours pour les 2 demi-journées : Soit une proposition d'un forfait supplémentaire de 50€

Frais kilométriques pour la Tournée de reconnaissance : soit une proposition pour le temps passé et kilomètres parcourus de 80€
Prime au mérite : Soit une proposition de 50€

Ce qui donne un total de 1995,75€ bruts.

Le Conseil Municipal, après examen des différents éléments susmentionnés, décide de valider la proposition de rémunération ci-dessus et charge M. le Maire de procéder à son versement lors de la rémunération des agents de la commune pour le mois de mars 2025.

■ DEMANDE D'AIDE SOCIALE DE LA PART DU DÉPARTEMENT

M. le Maire indique au Conseil Municipal avoir reçu de la part du département de la Sarthe une demande d'aide sociale concernant un foyer résidant à Degré, afin de participer au règlement de leurs frais d'énergie. Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable à cette demande. En effet, le foyer concerné bénéficie déjà d'autres aides, et la commune a déjà procédé à un effacement de dettes pour ce foyer en 2024.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR-TONDEUSE

M. Laurent MOISÉ présente les différents devis reçus pour l'achat d'un nouveau tracteur-tondeuse à l'atelier municipal. 3 entreprises ont envoyé des devis :

- Equip Jardin : 27 153,96€ TTC

- Jolivet : 24 904,00€ TTC

- Deslandes Motoculture : 26 830,40€ TTC

Après étude des devis et des machines proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Deslandes Motoculture pour l'achat du tracteur-tondeuse et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Conseil Municipal du 19 mars 2025

■ ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2025 (COMMUNE - ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT LE CHANVRE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales, Vu le projet de budgets primitifs pour l'exercice 2025,

Entendu l'avis favorable de la commission des Finances Communales en sa séance du 17 février 2025,

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2024 du budget principal, du budget assainissement et du budget lotissement Le Chanvre adoptés dans la séance du Conseil municipal du 19 mars 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2025 ci-annexés qui se présentent comme suit:

BUDGET PRINCIPAL :

Section Fonctionnement : 780 570,17€

Section Investissement : 566 171,87€

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section Exploitation : 177 108,03€

Section Investissement : 250 404,18€

BUDGET LOTISSEMENT Le Chanvre

Section Fonctionnement : 871 224,38€

Section Investissement : 1 031 124,10€

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2024 de la section d'exploitation

du budget principal de la commune. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes de fonctionnement : au compte 002 - Excédent d'exploitation reporté : 227 988,84€

En recettes d'investissement : au compte 1068 - Déficit d'investissement reporté : 401 124,13€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2024 de la section d'exploitation du budget Assainissement. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes d'exploitation : au compte 002 - Excédent d'exploitation reporté : 102 932,23€

En recettes d'investissement : au compte 001 - Excédent d'investissement reporté : 214 694,18€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 POUR LE BUDGET LOTISSEMENT

M. le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat déficitaire de l'exercice 2024 de la section d'exploitation du budget Lotissement. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En dépenses de fonctionnement : au compte 002 - Excédent d'exploitation reporté : 2 300,00€

En recettes d'investissement : au compte 001 - Déficit d'investissement reporté : 0,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2024,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

2°/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de Gestion du budget Lotissement dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

■ QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIRÉES AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les subventions d'équipement doivent faire l'objet chaque année d'une reprise à la section de fonctionnement et disparaître ainsi du bilan, parallèlement à l'amortissement de l'immobilisation. La reprise annuelle est constatée au débit du compte 1391 « Subventions d'équipement transférées au compte de résultat » par le crédit du compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat ».

Le montant de la reprise est égal au montant des subventions rapporté à la durée de l'amortissement du bien subventionné.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget Assainissement pour l'exercice 2025 la somme sur les comptes d'opération d'ordre suivant :

Compte 1391 - Dépenses d'investissement : 20 617,43€

Compte 777 - Recettes d'exploitation : 20 617,43€

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 5 RUE DU CORMIER

M. le Maire informe le Conseil municipal que maître Solenne GAGNEBIEN, notaire à La Milesse, 2 rue de la Terroirie, est chargé de la vente de l'immeuble situé 5, rue du Cormier à Degré 72550, cadastré section AA 113 d'une superficie totale de 501 m² appartenant à M. et Mme Christian et Chantal GAUZENTES.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble. Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR L'ACHAT DE MENUISERIES POUR L'ÉCOLE COMMUNALE

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du besoin de remplacer des portes et des volets à l'école de la commune.

Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis :

- Fenêtres du Maine : 6 200€ TTC

- SARL FAVALIER : 3 390,11€ TTC

Après étude des produits et des tarifs proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la SARL Favalié et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

■ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'EXERCICE 2025

Au vu des diverses demandes reçues, le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions selon le tableau suivant :

Association	Montant de la subvention communale
ADMR	20€
Association sportive scolaire	500€
Comice Agricole de Conlie	100€
Comité des Fêtes	1100€
Degré Cadre de Vie	370€
Degré Football Club	1000€
Degré Rando Nature	150€
DJS Tennis de Table	300€
Gymnastique Volontaire	200€
Génération Mouvement	150€
Association Parents et Amis de l'école de Degré	600€
Au Ptit Marché Degréen	2000€
Asso Les Exploitants de Degré	350€
Lire à Degré	150€
Solidarité Travail Conlie	50€
Prévention Routière	80€
Total	7120€

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA RÉFECTION DE LA CHARPENTE DE LA GARDERIE COMMUNALE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que malgré les travaux réalisés en 2024, le toit de la garderie communale est toujours source de fuites d'eau. Il est nécessaire de rénover la charpente et la couverture.

Plusieurs entreprises ont été contactées pour obtenir des devis :

- LG Charpente : 11 105,48€ TTC

- Modulable : 19 705,20€ TTC

Après étude des travaux et des tarifs proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société LG Charpente et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Conseil Municipal du 10 avril 2025

■ TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE FISCALE 2025

M. Le Maire rappelle que chaque année il convient de voter le taux des taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti. Compte tenu de ces éléments, le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer pour ou contre une augmentation des taux d'impositions par rapport à l'année 2024.

Après réflexion, le Conseil municipal décide de maintenir pour l'année fiscale 2025 les taux de 2024, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	38,30%
Taxe sur le Foncier non bâti	33,38%
Taxe d'habitation	18,18%

■ FONDS DE CONCOURS 4CPS – PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les membres du Conseil Municipal décident au titre de son programme d'investissement 2025 d'adopter le projet de remplacement des lampadaires du lotissement des Acacias dans le but d'installer des lampadaires à LED et ainsi réduire la consommation énergétique générée par l'éclairage public, pour un

montant prévisionnel de 33 936,00€ TTC. Ils décident également de solliciter le concours de la 4CPS puis arrêtent les modalités de financements suivantes :

Financement		
Désignation	Répartition (%)	Montant
Fonds de concours communautaire (4CPS)	29,47%	10 000,00€
Autofinancement de la Commune	70,53%	23 936,00€
Financement de l'opération	100,00%	33 936,00€

Après délibération les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorisent le Maire à déposer une demande au titre du Fonds de Concours pour l'année 2025 auprès de la 4CPS,

- attestent de l'inscription du projet au budget primitif 2025,

- attestent de l'inscription des dépenses en section d'investissement,

- attestent de la compétence de la Commune pour réaliser ces travaux.

■ TENUE D'UN DÉBAT AU SUJET DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

M. le Maire rappelle que par délibération du 22 février 2022, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration du PLUi et les modalités de concertation. Le code de l'urbanisme fixe le contenu, la finalité et les procédures d'adoption des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Un PLU comprend notamment un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document fixe les orientations générales du projet. Il est une pièce indispensable du dossier final et préalable à l'adoption du PLUi dans sa version finale. Le PADD doit justifier les choix qui sont déclinés dans les documents réglementaires opposables du PLUi et notamment le règlement graphique et le règlement écrit.

L'article L. 153-12 du code de l'urbanisme dispose « Un débat a lieu au sein de l'organe délibérant de L'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux ou du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné à l'article L. 151-5, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme. Lorsque le plan local d'urbanisme est élaboré par un établissement public de coopération intercommunale, le débat prévu au premier alinéa du présent article au sein des conseils municipaux des communes membres est réputé tenu s'il n'a pas eu lieu au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme ».

En conséquence, après avoir entendu la présentation des grandes orientations du PADD, le débat a eu lieu.

Conformément à l'article L. 153-12 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD. Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD au sein du Conseil.

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 153-12 ; Il est proposé au Conseil municipal d'acter le débat qui s'est tenu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

■ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les

Dépenses de fonctionnement – Compte 61521 – Entretien des bâtiments publics	-100€
Dépenses de fonctionnement – Compte 673 – Annulation de titres sur exercice antérieur	+100€

virements de crédits ci-après :

■ RÉMUNÉRATION D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES AU PROFIT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le secrétaire de mairie de la commune, au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe a effectué 2h00 supplémentaires sur le mois de mars 2025. Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la dépense supplémentaire au chapitre des dépenses de personnel du budget principal pour l'année 2025 et demande à Monsieur le Maire le versement de la rémunération des heures supplémentaires.

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 3 IMPASSE DES IRIS

M. le Maire informe le Conseil municipal que maître Lucie GALLIEN, notaire à La Milesse, 2 rue de la Terroirie, est chargé de la vente de l'immeuble situé 3, impasse des Iris à Degré 72550, cadastré section AB29 et AB113 d'une superficie totale de 1000 m² appartenant à Monsieur et Madame Célestin DREUX. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ SAUVEGARDE DES DONNÉES INFORMATIQUES DE LA MAIRIE

M. Laurent MOISÉ expose aux Conseillers Municipaux que la Mairie ne dispose pas de sauvegardes dématérialisées du contenu des ordinateurs de la Mairie. Cela l'expose à un risque de pertes importantes en cas d'incendie, vol, ou piratage. Il présente un devis reçu de l'entreprise COGEP Informatique :

Logiciel de sauvegarde : 54,00€/ mois TTC ; Forfait de mise en place : 240,00€ TTC

Après étude des tarifs et prestations proposés, le Conseil Municipal décide de valider ce devis et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

LES ÉLUS VOUS RÉPONDENT !

Merci pour vos questions / remarques reçues dernièrement, auxquelles nous essayons de répondre au mieux.

Il serait particulièrement intéressant que la commune de DEGRE s'attarde sur le curage des fossés qui desservent le lieu-dit Les Brosses. Il y a un chemin communal en bas de notre propriété. Ce fossé n'a pas été curé depuis plus de 20 ans.

Une liste de fossés à curer sur la commune de Degré a été réalisée. Nous attendons désormais le bon moment pour réaliser le chantier. Nous devons en effet attendre la moisson pour pouvoir accéder aux champs nous permettant d'y déposer la terre récupérée. Nous prévoyons donc cela après les congés d'été, au plus tard pour le début de l'automne.

Notre chemin de La Motte est dans un triste état. Ce chemin public a été remis en état par la mairie en 1995, il y environ 30 ans. La chaussée est à refaire en bicouche, et les fossés sont à curer.

Ces fossés font également bien partie de notre chantier. Par contre la chaussée ne pourra pas être réalisée pour le moment, faute de budget voirie. Nous avons beaucoup de routes à refaire sur notre commune et ces types de chantiers sont très coûteux. Nous essayons d'en refaire un maximum chaque année.

*Quand est-ce que vous comptez faire refaire le goudron rue des Noyers et rue des Acacias ?
Quand est-ce que l'éclairage de la rue des Noyers et de la rue des Acacias va être réparé ?*

Nous devons refaire le goudron cette année, des devis ayant été réalisés. Mais le chantier a été reporté faute de budget, suite à notre entrevue avec la trésorerie. Nous prévoyons donc désormais de le faire l'année prochaine, si le budget le permet. Par contre l'éclairage a bien été budgétisé cette année. L'étude est en cours. L'objectif est de réaliser le chantier avant la fin de l'année.



Réception
du Maine

- Location de vaisselle
- Matériel pour reception

www.receptiondumaine.com - receptiondumaine@orange.fr

T. 02 43 806 808

72700 ALLONNES

VAISSELLE RENDUE NON LAVÉE

ART ET PASSION

Rythme vos repas dansants, bals, comices
au son des musiques d'hier et d'aujourd'hui
Ainsi que cours de musique

N'hésitez pas à nous contacter !

Didier Dauphin
06.86.16.21.45
ARTETPASSION72@gmail.com

Habitants de Degré, vous avez à nouveau la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer et nous envoyer vos remarques en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

1 - Vos questions ou interrogations :

2 - Vos remarques ou suggestions :

3 - Vos idées :

(sur le développement de la commune, au plan social, économique, associatif, site internet ou autres...)

Facultatif :

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Moyen de contact.....



INVESTISSEMENT 2024

Comme à l'accoutumée, voici le bilan des Investissements réalisés en 2024, selon ce qui avait été prévu. Hormis quelques ajustements, le budget a été globalement respecté. Pour les columbariums, l'opération a été reportée en 2025.

Opération	Budget N-1	Budget N	Détail des opérations	Prévu	Réalisé
Ateliers communaux	5 300 €	2 200 €	Plaque vibrante Micro-ondes Alarme	1 100 € 100 € 1 000 €	1 089 € 99 € 244 €
Cantine	3 000 €	2 500 €	Fourneau	2 500 €	2 022 €
Ecole primaire	7 780 €	4 200 €	Changement portillon Cisaille papier	3 000 € 400 €	3 422 € 397 €
Épicerie	0 €	600 €	Vitrine	600 €	568 €
Équipements culturels	0 €	9 950 €	Fourneau Tables Rideau vidéo projection * 2 Portes annexe Micro-ondes Balai-aspirateur	3 000 € 2 500 € 450 € 4 000 € - -	2 736 € 2 342 € 0 € 4 175 € 110 € 99 €
Cimetière	11 100 €	11 500 €	Columbariums Conventionnement CAUE	10 000 € 1 500 €	0 € 1 500 €
Voirie	101 500 €	141 050 €	Parking salle polyvalente et école Restauration voirie route de Lavardin Changements de panneaux Complément parking football Vidéo-protection Poteau impasse Charmille	71 000 € 60 000 € 2 000 € 2 750 € 5 000 € 300 €	71 335 € 63 158 € 2 114 € 2 717 € 0 € 0 €
Aménagement centre bourg	0 €	30 000 €	Places de parking devant épicerie	30 000 €	0 €
Eclairage public	1 000 €	1 000 €	Eclairage devant/derrière mairie	1 000 €	0 €
Mairie	16 400 €	4 150 €	Logiciels Mairie Cafetière Déchiqueteuse papier	3 900 € 250 € -	3 508 € 280 € 360 €

Quand les hommes et l'industrie
se mettent au service de l'éleveur

COSNET
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

COSNET
MATÉRIEL AGRICOLE

La GÉE
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

PASDELOU
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.

Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr

Création & Entretien des jardins

C.P.H.
Paysage



- Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
- Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
- Cour en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

INVESTISSEMENT 2025

Voici les investissements prévus au titre de cette année. Pour la plupart des opérations restantes, des devis ont été réalisés/signés. Le camion et le tracteur tondeuse ne sont pas listés ci-après car ils ne seront pas imputés sur le budget principal.

Opération	Budget N-1	Budget N	Détail des opérations	Prévu	Réalisé
Ateliers communaux	2 200 €	200 €	Echelle	200 €	-
Cantine	2 500 €	1 500 €	Mixeur / malaxeur	1 500 €	-
Ecole primaire	3 400 €	14 600 €	Volets bureau direction Réfection toit garderie Porte toilettes garderie	2 400 € 11 200 € 1 000 €	- - -
Equipements culturels	0 €	5 130 €	Rideau vidéo projection * 2 Défibrillateur école Etuve salle polyvalente	380 € 1 900 € 2 850 €	359,91 € - 2 801,40 €
Cimetière	11 500 €	12 000 €	Columbariums	12 000 €	-
Voirie	141 050 €	33 900 €	Route des Brosses Stop rue des Elodées	33 500 € 400 €	- -
Eclairage public	1 000 €	31 500 €	Lotissements derrière rue principale	31 500 €	-
Mairie	4 150 €	7 000 €	Logiciels Mairie Logiciels Ecole Présentoir accueil	3 500 € 3 000 € 500 €	3 508,80 € 3 236,40 € -

**VOTRE AGENCE
GROUPAMA**

CONLIE

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

LA QUINTE




Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent BAPTISTE [Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

**DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD**

Remise de 10 %

Chez votre Fleuriste



Agapanthe



Centre commercial Beauregard - INTERMARCHÉ -
72000 Le Mans
Tél. / Fax : 02.43.24.84.60

www.agapanthe-fleuriste.fr
agapanthe.lemans@gmail.com

Le 26 avril 2025, la commune a vu ses concitoyens se réunir une nouvelle fois pour embellir, réparer, rénover, et surtout partager un moment convivial ensemble lors de cette troisième édition. Une dizaine d'ateliers étaient à l'ordre du jour, et tous les travaux ont pu être réalisés dans les temps.



Atelier : Ramassage des déchets



Atelier : Réfection des sanitaires de la mairie



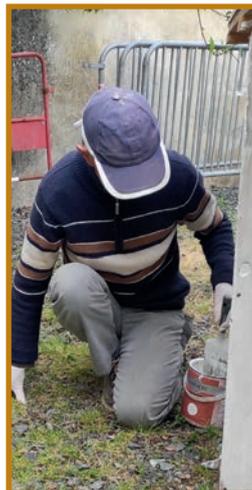
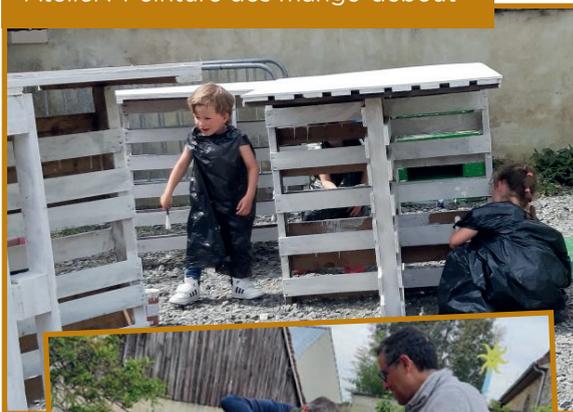
Atelier: Gravillonnage salle des associations, salle polyvalente et près du four à chanvre



Atelier: Peinture de la façade de l'annexe de l'épicerie



Atelier: Peinture des mange-debout



Atelier: Ponçage et peinture des menuiseries école et logement locatif



Avant...



et après !



Atelier: Remplacement des anciens panneaux de voirie



Installation de deux écrans de projection



Atelier : Lasure des portes de l'annexe de la salle des associations



Merci à tous nos citoyens qui ont répondu présent !



VIE SCOLAIRE

De janvier à juin, les élèves ont participé à de nombreuses rencontres sportives : Danse, natation, orientation, randonnée, rugby et vélo. Ils ont également assisté à des animations culturelles telles que concert, cinéma ou visite du château de Montmirail. Et dans le domaine de la prévention, les enfants ont visité la caserne principale des pompiers du Mans, ils sont allés à Arnage s'exercer sur la piste routière et les plus âgés ont passé le permis Internet.



Spaycific Zoo PS-MS



Vélo GS-CP



Caserne des pompiers CP-CE1



Château de Montmirail CE1-CE2



Mini basket CM1-CM2



Photo de groupe aux couleurs du drapeau de l'Estonie

Mardi 24 juin, une matinée « Bien vivre ensemble » a été organisée par l'équipe enseignante. Les élèves et les adultes étaient habillés aux couleurs du drapeau de l'Estonie, pays qui a largement inspiré les maîtresses pour les ateliers multi-âges proposés.



Spectacle de l'Ecole du 29 juin

Les enfants ont préparé, pour la fête de l'école du 29 juin, un spectacle qui a pour thème « les émotions ». Ce travail avait été engagé par Mirabelle Debon en milieu d'année scolaire (intervenante de la Maison de la musique de Conlie-Sillé).



Graduation day

Nous souhaitons une bonne rentrée à nos 16 futurs collégiens. Nous saluons leurs familles pour la confiance qu'elles nous ont accordée.

Nous adressons un grand MERCI aux acteurs de la concrétisation de nos projets :

- ▶ Les parents qui se rendent disponibles pour encadrer les élèves.
- ▶ Les membres de l'Association des Parents d'Elèves qui, par leurs actions, permettent de réduire la participation financière demandée aux familles.
- ▶ A la Municipalité qui consacre du temps et un budget non négligeable à l'Ecole.

L'équipe enseignante



Degré Rando-Nature

Le premier rendez-vous de l'association Degré Rando Nature a été l'Assemblée Générale qui s'est tenue le mercredi 15 janvier à la Salle des Associations. C'est avec une grande satisfaction que nous constatons une hausse des effectifs de 15 %. Après l'approbation du rapport moral et financier, le président M. Joël VALLEE a présenté le programme de l'année 2025.



L'évènement le plus important de ce premier semestre sera l'organisation de notre troisième randonnée gourmande le samedi 28 juin. Victime de notre succès, nous avons été contraints de clôturer les inscriptions quelques jours avant la date limite que nous nous étions fixée. Nous nous excusons auprès des personnes qui n'ont pas pu s'inscrire.

L'autre évènement de cette année 2025 sera la coordination de l'organisation du Téléthon qui se déroulera les 5 et 6 décembre 2025 sur la commune de Degré.

Les randonnées ont lieu les quatrièmes dimanches de chaque mois sauf exception. Les inscriptions sont toujours possibles, pour cela contacter le président M. Joël VALLEE au 06 81 83 16 54.



Vous trouverez ci-dessous le programme des randonnées pour le second semestre :

- 27 juillet : Juillé
- 28 septembre : Le Lude
- 23 novembre : St Saturnin
- 24 août : Guécélard
- 26 octobre : St Biez en Belin
- 28 décembre : Le Mans

Vous pouvez retrouver le programme des randonnées ainsi que différentes informations sur l'association sur le site internet :

<http://degrerandonature.free.fr>

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite un bel été.



Lire à Degré

L'année scolaire se termine, nous avons eu de nouveaux adhérents depuis septembre 2024. Nous avons renouvelé entre 400/450 ouvrages à l'occasion du passage du bibliobus au mois de mai. Pour les bénévoles de Lire à Degré c'est un moment important où nous choisissons des ouvrages dans diverses catégories (romans jeunesse et adultes, BD, albums jeunesse, documentaires ...) que nous espérons vous plairont.

Nous avons participé en mars au rallye Degréen organisé par l'équipe de l'APE. Ce fut une superbe aventure partagée par trois associations. Un grand coup de chapeau à l'APE qui a su fédérer les bénévoles de « Cadre de vie » et « Lire à Degré » pour partager avec les Degréens, des moments de convivialité, d'échange, de découverte de l'histoire de notre village.

La deuxième saison de la section rock s'achève. Nous espérons renouveler l'aventure en septembre prochain et proposer au cours du second semestre une initiation de danse en ligne.

Les inscriptions pour la bibliothèque se font toute l'année. Le coût reste inchangé de 12€ par année civile et par famille. Pour vous permettre de nous rencontrer et découvrir les locaux ainsi que le fonctionnement de la bibliothèque, nous proposons le vendredi 19 septembre à partir de 16h30 une porte ouverte. Retenez cette date.



Pendant la période estivale, nous vous proposons deux permanences :

- Mercredi 30 juillet de 14h00 à 15h30
- Mercredi 20 août de 14h00 à 15h30

Les horaires seront de nouveau normaux avec trois permanences par semaine à partir du 17 septembre :

- Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30 et vendredi 16h30 à 18h00

Il est possible de nous transmettre des messages sur l'adresse mail suivante : lireadegre@free.fr et de retrouver des informations sur notre site <http://lireadegre.free.fr>

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite une bonne et sereine période estivale et vous donne rendez-vous pendant l'été lors de nos permanences ou à partir du 17 septembre.

VIE ASSOCIATIVE



Association des Parents et Amis de
l'école Publique de Degré
24 Rue principale - 72550 Degré
N° W723000105

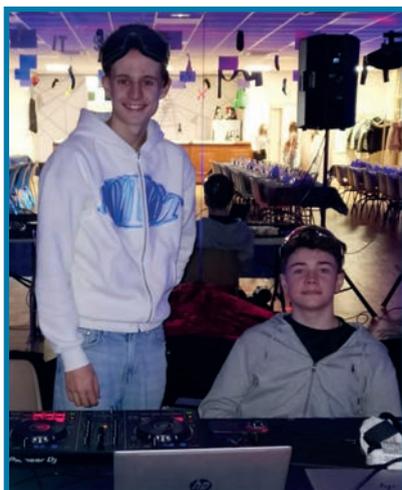
APE

Trois évènements majeurs ont rythmé ces derniers mois :

► La soirée annuelle: le bal de l'hiver

Cette année, nous avons prévu une soirée conviviale sur le thème de l'hiver.

Au menu, tartiflette, salade et café gourmand. Nous avons ainsi servi une centaine de repas, avant d'aller rejoindre la piste de danse animée par deux jeunes DJ Gabin et Maël. En effet, dans notre idée d'utiliser des « ressources » locales, nous avons proposé à ces anciens élèves de l'école de Degré, de venir animer notre soirée. Ils ont été à l'écoute des demandes et ont assuré la prestation. Nous les recommandons vivement !



► Le Rallye Degréen

C'était l'évènement phare de l'année. Il a été porté au sein de l'APE par Audrey Denis. Ayant participé à un rallye dans un village voisin, il lui tenait à cœur de mener cet évènement à bien dans notre commune.

Les objectifs étaient divers : Proposer une journée culturelle, ludique et intergénérationnelle, afin de faire découvrir une partie de l'histoire de notre village. Aussi nous souhaitons qu'elle soit accessible au plus grand nombre, c'est pourquoi nous avons décidé de la gratuité de cet évènement (lié aussi au fait que nous n'avons aucune charge financière dans sa préparation).

Pour ce projet, nous avons fait équipe avec deux autres associations : Lire à Degré et Degré cadre de vie, et d'autres habitants qui connaissent bien l'histoire contemporaine de Degré. Coïncidence, ils avaient eux aussi projeté un évènement similaire pour notre commune.

La préparation de cet évènement a commencé en juillet 2024. Elle a nécessité de nombreuses réunions de travail, des recherches approfondies sur les lieux et l'histoire, et enfin du remue-méninge pour la création d'une histoire et d'énigmes. Elle a nécessité aussi beaucoup de rigueur dans la rédaction des carnets de route, et l'organisation des équipes et des départs.

Enfin, le 30 mars 2025 fut une journée exceptionnelle : la participation était au-delà de nos espérances.

Nous avons accueilli 22 équipes mixtes composées de 85 adultes et 37 enfants.

- 3 départs différés, 14h, 14h20, 14h45.
- 9 lieux à trouver sur la commune, pour rassembler tous les morceaux de l'histoire d'Adèle, une fiction inventée par le groupe afin de créer un lien, une histoire entre tous ces lieux.
- un parcours de 5km, des énigmes à trouver et des carnets de route à remplir.
- le retour sur 130 ans d'histoire, du tramway qui passait à Degré avant 1900, à la fabrication du chanvre en passant par différents sites importants, l'ancien cimetière, l'église, les mairies (anciennes et actuelle, l'ancien presbytère) jusqu'à notre épicerie actuelle, le champ des naissances, la salle des associations, le four à chanvre, la bibliothèque...



Au total nous étions 17 bénévoles répartis sur la commune : chacun son lieu, son histoire à raconter, son support papier ou photo, sa vidéo : une journée tout d'abord très ensoleillée, ponctuée de bonne humeur, d'enthousiasme et de découvertes, qui s'est terminée par un moment convivial et désaltérant, sur la terrasse extérieure de la salle des fêtes. Un dimanche pas comme les autres, apprécié de tous. Une belle récompense pour toute l'équipe organisatrice qui était sur le projet depuis 9 mois.



► La célèbre fête de l'école

Préparée dès le mois de février par l'envoi de courriers de demandes de lots et de places auprès de nombreuses enseignes, c'est finalement lors des trois dernières semaines de juin que l'organisation s'est accélérée, comme d'habitude. Diverses commandes, communications, bons inscriptions repas, intendances, tableau des activités et bénévoles, tri des lots...

Le dimanche 29 juin, ce sont plus de 30 parents volontaires qui sont venus renforcer notre équipe (8 membres APE présents), pour nous aider à l'installation des stands, barnums, tables, bancs, buvette, barbecues... Ils ont également assuré les permanences des activités pour enfants pendant toute la journée, ainsi que le service repas, et la buvette. Encore merci à tous !

Les activités pour enfants ont démarré dès 10h pour les enfants : Tir à l'arc, pêche à la ligne, château gonflable, slackline, roue de la chance, chamboule tout... ce fût aussi le début de la vente des enveloppes 100% gagnantes, pour les plus grands.

Ensuite, ce sont les enseignantes qui ont pris le relai à 11h pour présenter le spectacle de l'école dans la salle, ponctué de chants et de danses sur le thème de l'Estonie et du bien vivre ensemble, qui fût le fil rouge de cette année scolaire.

Puis est venu le temps de se désaltérer et de manger. Nous avons proposé des galettes saucisses et crêpe dessert, repas simple et peu onéreux. Pour nous, le défi était double : assurer la cuisson des 200 saucisses - 4 barbecues allumés dès 9h du matin - et servir environ 230 repas tout en évitant une attente interminable à la confection des galettes chaudes. Bravo à Aline et Aurore qui ont assuré la prestation. Quant aux enfants, il se sont régalés avec nos galettes jambon emmental.



Finalement, nous avons été comblés par les rires et sourires des enfants tout au long de cette journée. Les pistolets à eau gagnés à la roue de la chance ou à la pêche à la ligne, ont animé une bonne partie de la journée, la chaleur étant bien présente.

Le rangement s'est terminé vers 19h30 après un dernier verre à boire offert à tous les bénévoles encore présents. Nous n'avons pas vu passé cette journée, et malgré la chaleur nous avons eu la sensation que les participants, ainsi que les bénévoles, avaient passé une agréable journée.

Garage CHAUFOR AUTOMOBILES

Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation

Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
 Gaz • AD Blue • Pneus service rapide

Station de Lavage + Aspirateur 7/7

Sortie CHAUFOR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie **Tél. 02 43 88 80 85**

Vente véhicules neufs et occasions
Reprise
Recherche personnalisée !

24h/24h
Station service

EXPERT

Bilan du président après 3 ans, Nicolas Coutineau

Bilan moral

Pour moi, tout a commencé en septembre 2022, lorsque nous avons appris à l'AG de l'APE que l'ensemble de l'équipe APE allait démissionner. Alors, avec Virginie, Sophie, Florine et Charlotte, nous avons décidé de reprendre le flambeau. Nous nous sommes d'abord appuyés sur leur partage d'expérience. Puis il nous a fallu comprendre le rôle de l'APE, sa raison d'exister, ses interactions avec l'école, la Mairie et les autres associations du village, et notre rôle dans tout cela.

Pour tenir mon rôle de président, j'ai puisé dans mes précédentes expériences de vie associative depuis tout jeune, et plus récemment mes dix dernières années passées au sein du Trangé Football Club, en tant que joueur, puis membre de la commission animation et enfin trésorier.

J'avais pour envie d'installer une dynamique de groupe où chaque membre trouve sa place, apporte ses idées, ses compétences et prend plaisir à consacrer du temps pour l'association.

Rapidement, nous nous sommes mis d'accord sur quelques orientations que nous souhaitons pour l'APE :

➤ Convivialité et esprit d'équipe

- Apprécier les moments que nous allons vivre ensemble, donner envie à d'autres de rejoindre notre équipe, inviter les parents aux rencontres.
 - Par exemple, les journées récoltes de pommes, Halloween, Jeux et découvertes ou soirées, ont permis aux parents, grands-parents et enfants de partager de bons moments tous ensemble.

➤ Interactions entre associations

- Aller à la rencontre des autres associations afin de réunir différentes compétences et forces vives pour organiser de plus gros évènements.
 - Cela a donné naissance au carnaval de 2023, avec la participation d'autres associations du village : Comité des fêtes, Au p'tit Marché Degréen, Lire à Degré et des habitants motivés ou collectionneurs de voiture anciennes : Souvenirs d'un événement décoré, joyeux et festif malgré une météo maussade, suivi d'une excellente soirée.
 - Les journées jeux et découvertes, l'opération jus de pommes, le rallye Degréen et la fête de la musique ont été également le fruit de ces interactions.

➤ Vie locale et développement durable

- Nous avons pour objectifs de faire fonctionner l'économie locale. C'est pour cela que nous nous sommes efforcés de faire travailler les commerces alentour, en premier lieu bien évidemment, notre épicerie de village, mais aussi la boulangerie de Trangé, la charcuterie la Drouerie de Trangé, le camion Pizza ill'Grando, le Super U Conlie...
- Aussi, les opérations de vente de saucissons et jus de pommes et de chocolats sont nées de cette démarche : vente de produits locaux, transformés dans notre région et à emballage réduit ou recyclable (pommes de Degré, saucissons de Mayenne, chocolats fabriqués au Mans ...).

➤ Accessibilité et bienveillance

- Malgré la nécessité de récolter un peu d'argent lors de nos manifestations, nous nous sommes efforcés de rester accessibles au plus grand nombre dans les tarifs que nous pratiquions.
- Nous avons proposé également la vente de chocolats fabriqués par l'ESATCO (Le Circuit)
- Aussi nous avons initié la gratuité des jeux de la fête de l'école, et de certains évènements comme la journée jeux et découverte et le rallye degréen.

Sur base de ces orientations, nous avons construit nos calendriers d'évènements ; Nous avons essayé d'équilibrer la répartition entre moments conviviaux, festifs, ludiques ou culturels et d'autres ventes destinées à faire des bénéfices, toujours au profit des activités de l'école.

En prenant la présidence de l'association, j'avais prévu de m'engager trois ans. Cela peut paraître court, cependant, l'APE n'est pas une association comme les autres : le renouvellement de ses membres est très fréquent, principalement lié aux cycles courts de maternelle et de primaire.

En prenant cet engagement à durée déterminée, j'avais aussi à l'esprit qu'il était finalement nécessaire et important de recruter régulièrement de nouveaux membres, afin d'apporter de nouvelles idées, de la motivation, et éviter l'essoufflement des équipes en place.

Ainsi nous avons commencé à 5 en 2023, nous avons été 8 en 2024, et 10 membres en 2025 ; En ce sens, ces trois années furent un succès.



Bilan financier

L'année précédent notre reprise, l'école de Degré avait organisé deux importants voyages scolaires pour toutes les classes. En plus de toutes les activités habituelles de l'école, cette année-là, les dépenses totales s'élevaient à près de 21 000€. Alors l'APE avait supporté cette dépense à hauteur d'un tiers, c'est-à-dire 7000€. Les deux autres tiers étant assurés par l'association sportive et scolaire de Degré, et les parents des élèves ; règle instaurée ainsi depuis de nombreuses années.

Nous nous sommes donc fixés comme objectif de récolter au moins autant d'argent pour les trois années qui allaient venir, dans le but de financer de futurs voyages scolaires.

Grâce aux différentes ventes et événements de ces trois années, nous avons pu mettre de côté une somme au moins équivalente à cela, en plus du soutien financier apporté chaque année à toutes les activités organisées par l'école. Visites de musées, de châteaux, rencontres sportives, sorties culturelles, cinéma, randonnées contées, piscine...). Nous avons donc rempli cet objectif.

Nous souhaitons que cet argent récolté et capitalisé profite à de futurs voyages organisés par l'école. Il est aussi envisageable de proposer de financer tout autre évènement au profit des enfants, comme la venue d'une école de cirque, d'un spectacle ou d'une troupe de théâtre ; l'APE pourrait aussi financer d'éventuels besoins en matériel pédagogique ou sportif pour l'école.

Points d'améliorations

Nous avons parfois fait face à de faible participation à nos évènements (Ex bric'à'bambins, journée jeux et découvertes, soirées...). Nous avons évidemment cherché à nous remettre en question d'une année sur l'autre : intérêt de l'évènement, choix de la période de l'évènement, tarifs, communication.

Malgré cela, je pense que nous devons renforcer notre communication et nos échanges (réseaux sociaux, mails). Il me semble important de partager nos idées, nos envies, et nos éventuels besoins.

Aussi nous devons être à l'écoute des bénéficiaires de l'association. C'est pourquoi j'ai initié un travail d'enquête de satisfaction et d'innovation, destiné aux parents de l'école. Il y a certainement bien d'autres points d'amélioration. Je compte sur cette enquête pour récolter des points de vue extérieurs à l'association, afin d'enrichir son fonctionnement.

Bilan personnel

Ces trois années de présidence ont été extrêmement riches de rencontres, d'évènements, d'émotions, de travail, et d'amitié. J'ai été impressionné par la force du groupe dans l'organisation d'évènements, et par le travail que certains/certaines ont pu fournir. Nous avons accompli de belles choses pour les enfants de l'école et l'animation de notre village. Encore merci à toute l'équipe !

Aussi, je tiens à remercier mes proches, et particulièrement ma femme, qui m'ont permis de consacrer le temps nécessaire à toutes ces réunions, ces activités de préparation, de bricolage, et de manifestations. Ils m'ont soutenu dans cette mission, même s'il n'a pas toujours été facile de trouver le bon équilibre entre vie personnelle, professionnelle et sociale.

D'un point de vue plus technique, ces trois années m'auront permis d'approfondir certaines notions comme les droits et devoirs des associations, leurs statuts*, les demandes de subventions, la communication avec les administrations (Maire, banques, assurances, SACEM) l'utilisation d'outils de communication, et la communication en général.

(*) J'ai d'ailleurs entamé la révision des statuts de l'APE, qui datent de sa création en 1991 et qui ne sont plus très à jour. Ce travail est toujours en cours.

Et après

L'année 2025-2026 réserve bien des surprises. Tout d'abord un renouvellement important du conseil d'administration : quelques membres vont quitter le navire, des parents de CM2 par logique, ou d'autres pour des raisons plus personnelles. Les trois rôles nécessaires au statut d'association, à savoir Président, Trésorier et Secrétaire, seront à pourvoir en septembre. Mais l'APE va garder son cap ! Nous comptons sur l'arrivée de nouvelles recrues pour remplacer les départs, et apporter motivation et nouveautés !



www.petites-moulines.fr

GITE
de grande capacité

- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65

Romain VIOT - EARL La Drouerie
Charcuterie à la ferme

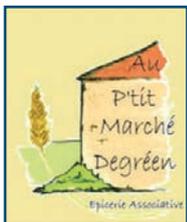


La Drouerie 72650 TRANGÉ
06 85 97 67 56

Vous pouvez retrouver nos produits :

Au « p'tit marché degréen » à DEGRÉ :
Du mardi au dimanche.

Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :
Du Mercredi au Samedi.



Au P'tit Marché Degréen

Les six mois qui viennent de passer ont été riches en événements pour Le P'tit Marché Degréen. Le fait marquant est sans aucun doute le réaménagement du magasin.



Celui-ci s'est fait sans fermeture de l'épicerie et en un temps record de deux semaines (du 7 au 21 avril). Les clients ont pu profiter de leur commerce de proximité pendant cette période ce qui a été fortement apprécié. Tout ceci n'a pu être réalisé qu'avec l'investissement d'une dizaine de bénévoles. Ce projet tenait à cœur au nouveau bureau. Une réflexion a été menée depuis juin 2024 au sein d'un groupe de travail où les échanges ont été fructueux, sur les sujets suivants :

- Comment rendre le poste de travail des salariées plus fonctionnel
- Quelles couleurs pour les peintures
- Choix d'un revêtement de sol
- Réflexion sur l'emplacement des produits locaux et des différentes étagères

Nous remercions à nouveau tous ceux qui ont œuvré à ce projet (parfois même le dimanche) et qui ont mis leurs diverses compétences au service du bien de tous. Que des bons retours et félicitations de nos clients sur le choix des couleurs, l'agencement...

L'aménagement réalisé à l'ouverture en 2011 a permis de lancer le commerce et de travailler correctement. Riche de cette expérience de 14 années, une adaptation s'avérait nécessaire et un rafraîchissement permet un mieux-être et améliore les conditions de travail.

L'année a été ponctuée par différentes animations :

La Bar éphémère a repris le vendredi 4 avril, suivi de trois autres éditions jusqu'à fin juin. Cette nouveauté emporte un vif succès et les habitants de Degré et des alentours apprécient ces moments de rassemblement. Remerciements à tous ceux qui répondent présents pour assurer l'organisation et les permanences à chaque édition.

Le café offert le premier dimanche de chaque mois est toujours un rendez-vous sympathique pour échanger et faire connaissance. Le dimanche 4 mai, Affut'truck s'est joint à nous.

Suite à l'Assemblée Générale du 23 mai, le Conseil d'Administration réuni le 11 juin a reconduit les membres du bureau dans leurs fonctions.

Les équipes se succèdent, toujours animées par la volonté d'offrir un service de qualité au sein du commerce de proximité de la commune.

Nous avons besoin de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre. Que tous ceux qui s'investissent d'une façon ou d'une autre soient remerciés pour le temps qu'ils consacrent. Sans les bénévoles, l'épicerie ne pourrait pas fonctionner. Pour la pérennité de notre petit commerce de proximité, devenez CONSOM'ACTEUR.

Remerciements chaleureux à nos deux salariées Aurélie et Kelly pour leur engagement et leur sérieux. N'hésitez pas à consulter nos deux supports de communication, Facebook qui informe sur les actualités du moment, de même que le site internet qui vous permet en plus de retrouver les bons de commande et les différents producteurs locaux avec lesquels nous travaillons.

L'épicerie reste ouverte pendant les vacances. Passez tous un bon été, faites le plein d'énergie et nous comptons sur vous.

Le bar éphémère

Depuis longtemps, nous constatons qu'au-delà de sa fonction de commerce de proximité l'épicerie associative est aussi un lieu de rencontres pour tous les habitantes et habitants de Degré. Par ailleurs, les «cafés du dimanche matin» ont aussi montré une réelle envie de se réunir autour d'une tasse pour discuter et échanger. Le constat d'une légère baisse de fréquentation de l'épicerie est ressorti de l'assemblée générale de 2024 et par conséquent, la nécessité de trouver des solutions pour maintenir le chiffre d'affaires.

Fort de ces constats, l'idée de faire un peu plus en terme de convivialité, de poursuivre et de renforcer le lien social, a germé dans l'esprit de certains et c'est ainsi qu'est né le concept de «bar éphémère».



Le principe d'un moment convivial autour des produits de l'épicerie avait deux autres vertus, la première, augmenter le chiffre d'affaires et la deuxième faire connaître l'épicerie. Une petite équipe constituée de bénévoles et de membres du bureau a donc réfléchi au projet et c'est début juillet 2024 que la première réunion de préparation s'est tenue pour une ouverture le 13 septembre.

Le succès a été immédiat, preuve que le souhait de se retrouver autour d'un verre était réel chez les dégréennes et dégréens. Les retours sont encourageants et au fur et mesure des ouvertures, nous avons amélioré le principe en surmontant quelques obstacles. Si la fréquentation ne se dément pas, elle varie selon le temps et les soirées chaudes de l'été font le plein. Les répercussions sur l'Epicerie sont réelles et c'était aussi le but recherché.

Tout cela ne peut se faire sans l'investissement important des membres du bureau et des bénévoles, tenir le bar demande sept à huit personnes. Les dernières ouvertures ont vu la présence de nouvelles têtes issues des parents d'élèves et c'est rassurant, il faut tenir

dans la durée et plus on est de participants, mieux on peut se partager les présences. Alors, merci à toutes ces personnes. Il faut aussi remercier l'investissement de la mairie à tous les niveaux : communication, matériels... Et enfin un grand merci à Aurélie et Kelly qui ne ménagent pas leur peine pour l'Epicerie et pour la gestion des commandes en amont du bar.

Alors, continuons ainsi pour un «vivre ensemble» réussi sur notre commune et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour partager et vivre des moments riches en lien social.

Cabinet Carré Diagnostics
Diagnostiqueur immobilier
 06 74 04 26 71
carre.diagnostics@gmail.com
www.carre-diagnostics.fr
 Chemin de la Chapelle 72550 CHAUFOUR NOTRE DAME

Sylvain Carré
 Mandataire d'assurance



Complémentaire santé
 Prévoyance-Arrêt de travail
 Accident de la vie
 Plan Épargne Retraite
 Assurance emprunteur
 Assurance vie
 Perte d'autonomie
 Contrat obsèques
 Défisicalisation

sylvain.carre.am@axa.fr
 Tél: 06.74.04.26.71
 Orias. 25 003 094



Degré Cadre de Vie Patience, ça pousse !



Panneau posé à l'occasion du rallye du 1^{er} avril 2025 organisé par l'APE avec la participation d'autres associations : Le « Champ des naissances » en était une des étapes.



Un pawlonia bien décidé !



Erable sycomore : Un bel arbre qui prendra de la hauteur.



Il faudra sans doute encore quelque temps avant que ce bel abricotier « Orangé de Provence ou Polonais » ne donne des abricots, mais il se porte bien.



Pour tous ces arbres, lors d'une petite balade en famille, joignant l'utile à l'agréable, un bidon d'eau leur sera d'une bonne aide, surtout cet été... Et de temps en temps, un petit désherbage, voire un peu de broyage en couverture de sol, là c'est le top !

Des membres de l'association interviennent de temps en temps mais toute coopération est la bienvenue.

Un feuilleton décidément à rebondissements !

Résumé de l'épisode précédent :

ERE (Eiffage Rail Express) a fait appel pour tous les jugements rendus en première instance en faveur des riverains de la LGV : soit une centaine. Une cinquantaine de requêtes ayant été rejetée.

En janvier, la CAA (Cour d'Appel Administrative) de Nantes a demandé à ERE si elle maintenait son appel.

Pour la moitié des requêtes (55) ERE a renoncé à poursuivre son appel mais l'a maintenu pour l'autre moitié...

Quels sont les critères retenus par ERE pour abandonner l'appel ? C'est la question que le CRI 72 et le cabinet Huglo-Lepage ont tenté d'éclaircir sans toutefois avoir obtenu de réponse claire...

Car en effet, il existe plusieurs exemples de maisons voisines, avec des situations équivalentes en terme de distance par rapport à la ligne ou encore de valeur du bien ; pour l'une l'appel est maintenu, pour l'autre, non. Incompréhensible !

Pour la cinquantaine de requérants ayant bénéficié de l'abandon de l'appel d'ERE, les indemnités (assorties des intérêts légaux) allouées en première instance sont donc définitivement acquises.

Pour les cinquante-cinq autres, « l'aventure » continue, avec « en prime », un fort sentiment d'injustice...

Début mars, la CAA de Nantes a fait une nouvelle tentative pour se défaire de ces dossiers :

Elle a pris une ordonnance de médiation et a nommé deux médiateurs, chargés de trouver un compromis entre les parties.

Cette médiation proposée peut être acceptée ou refusée par les parties.

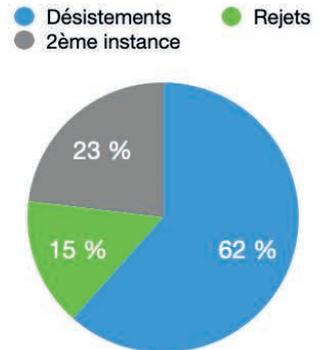
ERE ayant posé comme préalable à la négociation, une baisse et un remboursement d'environ 30 % des indemnités (plus les intérêts) allouées en première instance, cette médiation a été refusée par les requérants.

L'appel continue donc pour cinquante-cinq requêtes.

Comparaison des résultats selon les secteurs

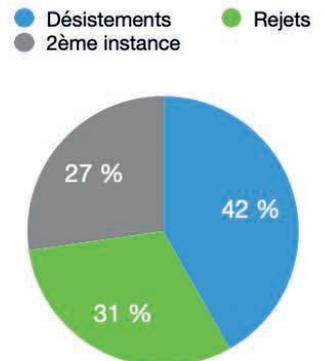
Degré

Désistements de ERE : 8
2ème instance : 3
Rejets : 2
Total dossiers : 13



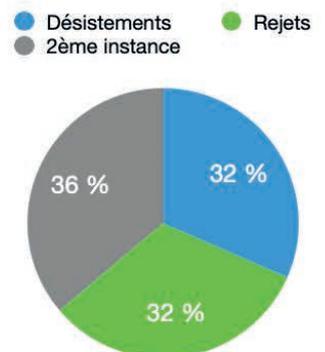
Notre secteur (Aigné, Degré, La Quinte, Chauffour, Coulans, Souigné-Flacé)

Désistements de ERE : 23
2ème instance : 15
Rejets : 17
Total dossiers : 55



Tous les secteurs

Désistements de ERE : 48
2ème instance : 55
Rejets : 49
Total dossiers : 152



Patrick Coubard, Denis Delhommeau, Gérard Gasnier, Anne-Marie Guitton, Yannick Lechat, Daniel Ronel, membres du bureau de Degré Cadre de Vie, vous souhaitent de belles et joyeuses vacances.

Contacts Degré Cadre de Vie :

Mail : association.dcv@laposte.net

Tél. du président, Gérard Gasnier : 02.43.27.41.06

VIE ASSOCIATIVE

Association Paroissiale

Cette année le repas paroissial a eu lieu à la salle polyvalente le 14 juin. Dans l'église nous avons organisé un concert gospel avec un temps de convivialité à la sortie. Le groupe «Couleur Gospel» du Mans a remporté un vif succès.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à ces deux événements.

- Nous avons le projet d'organiser un déplacement en car pour visiter Notre Dame de Paris le samedi 8 novembre. Retenez la date, des informations vous seront communiquées ultérieurement. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître au 06.19.99.10.69.
- Et le 14 décembre 2025 nous organiserons le concert de Noël à l'église.



Générations Mouvement

À la suite de l'assemblée générale réalisée le 19 décembre 2024, le nouveau conseil d'administration a été composé ainsi :

- Président: Jean BRISEBOURG / Vice-Président: Patrick CHAMPION
- Secrétaire: Georgette SIMON / Secrétaire Adjointe: Madeleine DUCRE
- Trésorière: Chantal CHAMPION / Trésorière Adjointe: Monique BALLON
- Membres : Josiane DESCAT, Hélène PLU, Alain BOIS, Brigitte ROUILLARD, Dominique ROUILLARD

Projet futur: Célébration du cinquantième anniversaire du club le 18 septembre 2025. Activité ouverte à tous. Dépôt de gerbe sur la tombe du créateur Monsieur Alfred JARROSSAY, et Madame Germaine DUTERTRE respectivement 1^{er} et 2^{ème} présidents. Invitation de diverses personnalités. La manifestation sera suivie d'un repas à la salle polyvalente. Si vous possédez des documents, archives, photos, merci de contacter Jean BRISEBOURG au 06 72 48 25 36. Pour le repas contacter Patrick CHAMPION.

Autre projet: Visite de la cathédrale du Mans, la muraille et les rues principales de la cité Plantagenet. Et 18 décembre: Repas de Noël et assemblée générale.

Vous voulez adhérer: Il est toujours possible de vous inscrire.



Mise en place de l'activité marche le 1^{er} mardi de chaque mois, à Degré ou à l'extérieur. Pour l'extérieur: Rendez-vous à 13h30, place de l'église, pour un départ à 13h45 (Responsable Brigitte ROUILLARD 06 70 74 34 32).

Activité de début d'année: Visite de la prison Les Croisettes à COULAINES, les 25 février, 13 et 18 mars. Participation de 36 adhérents.



**GARAGE
PICAULT**

EXPERT

**Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture**

**Vente neuf
et occasion**

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

**Dépannage
24h/24 - 7j/7**

DJS Tennis de Table

La saison 2024-2025 se termine avec un effectif en baisse, en fin de saison. Nous étions 12 adhérents, en début de saison : 3 jeunes dont 1 féminine (10-14 ans), 2 jeunes dont 1 féminine (19 ans) et 7 adultes. L'effectif, en fin de saison, n'est plus que de 10 adhérents : 4 en compétition et 6 en loisir.

Suite à cette baisse, nous allons privilégier, pour la prochaine saison, la pratique du tennis de table en loisir. Les entraînements du vendredi soir, seront libres et ceux qui le souhaitent pourront bénéficier de conseils par l'animateur fédéral et par des joueurs pratiquant le tennis de table depuis longtemps. Tous les vendredis soir du mois de septembre, seront gratuits et ouverts à tous ; ceci afin de faire découvrir notre club et le ping-pong. Nous souhaitons continuer à passer de bons moments tout en tapant la balle avec plaisir et convivialité.

En ce qui concerne la compétition, le club ne pourra pas engager d'équipe en D4 la saison prochaine, par manque d'effectifs (des joueurs ont quitté le département). En septembre, nous souhaitons engager une D5, ce qui permettrait aux jeunes de se lancer en compétition et aux non-initiés d'avoir une première expérience de la compétition. Nous sommes 4 joueurs inscrits en compétition en ce moment.

Pour rappel, les entraînements ont lieu à la salle polyvalente de Degré :

- Le mercredi soir, à 20h15 (Catégorie compétition)
- Le vendredi soir, à 20h15 (Catégorie loisir)

Reprise : le 5 septembre 2025. N'hésitez pas à passer nous voir pour faire un essai !!

Important : Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : djs.degre@sfr.fr ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY - Président du Club)

Vous pouvez retrouver des photos du club sur le réseau social : <https://www.facebook.com/DjsTennisDeTable>

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes vacances d'été !!



Association Gym Degré

Le temps passe vite, et encore une année qui s'achève ! L'activité Gym perdure (39 ans) avec ses 46 adhérentes (19 séniors et 27 adultes), bel effectif. Merci à toutes les adhérentes et à notre unique adhérent (Et oui !) qui renouvellent leur adhésion chaque année, cela permet la continuité de l'activité gym au sein de notre petite commune.

Nathalie a assuré le cours « Séniors » le mercredi matin de 11h à 12h et revient en septembre.

Edith assurait le cours « Adultes » du mardi soir de 20h à 21h. Elle nous quitte cette année !

Nous tenons à les remercier pour leur professionnalisme, leur dynamisme et leur bienveillance.

Il a fallu s'activer pour trouver un (e) remplaçant (e)... et c'est Jessica qui prendra la relève début septembre. L'essai réalisé courant juin a été très apprécié. Merci à Jessica de nous rejoindre.

Ces deux cours sont très appréciés et toujours dispensés en musique dans une ambiance conviviale et détendue, chacun exerçant à son rythme.

Nous allons laisser passer les deux mois d'été... espérant vous retrouver toutes à la rentrée, en pleine forme. Des journées « portes ouvertes » seront proposées début septembre, n'hésitez pas à venir faire un essai.

Bonnes vacances à tous, prenez bien soin de vous.

Bien sportivement.

Le bureau (Annie, Chantal et Mélanie).



Bénévoles lors de la préparation de la Rando Gourmande



Randonnée à Domfront en Champagne



Degré Football Club

Le Sporting Club Trangé-Chaufour-Degré (SC TCD), sous la houlette de ses deux co-présidents, Stéphane GANDRILLE et Alexandre PEREIRA, vient d'achever sa deuxième saison d'existence.

Avec plus de 240 licenciés soit 15% de plus que la saison passée, le club a pris une nouvelle dimension. Le TCD peut compter sur l'aide de nombreux bénévoles qui consacrent du temps et de l'énergie pour le bon fonctionnement de la structure. Afin de s'organiser au mieux, les différentes commissions œuvrent de main de maîtres (Intendance, arbitrage, sponsoring, évènementielles...).

Côté sportif, le TCD possède une belle école de foot, sous la responsabilité de Florian JEUDON avec 69 enfants âgés de 4 à 11 ans, dont 5 filles.

Pour sa quatrième année consécutive, la section baby-foot est un véritable succès avec 14 inscrits. Elle est consacrée aux enfants de 4 ans, et est principalement axée sur le développement de leur motricité. Nos 2 éducateurs, Mickael et Ludovic, encadrent cette activité principalement en salle, mais sur l'herbe quand la météo le permet.

En U6-U7, les 22 jeunes footeux sont sous la direction d'Hervé, épaulé d'Hamdi. En U8-U9, les 19 enfants, sont entraînés par Jeff, accompagné d'Alexis. En U10-U11, les 14 joueurs sont encadrés par Olivier, Thomas et Charles.



BABY FOOT



U6 - U7



U8 - U9



U10 - U11

Degré Football Club

L'école de foot étant le poumon d'un club, le vivier, nous invitons tous les enfants, garçons et filles, à venir nous rejoindre pour découvrir notre pratique. Nous recherchons également des bénévoles que nous formerons afin d'encadrer ces apprentis footeux. Les jeunes de 12 à 18 ans évoluent dans le groupement de jeunes du bocage manceau (GJBM). Il est composé de notre club ainsi que de 4 autres clubs (Pruillé-St Georges, Rouillon, Coulans-La Quinte, Louplande) sous la responsabilité d'Antony BOUVET.

Au sein du GJBM, notre club compte 8 licenciés jouant en U12-U13, 7 en U14-15 et 4 en U16-U17. En foot à 7, une première phase avec une 7^{ème} place en D2 puis la seconde avec une 8^{ème} place. La bonne humeur et le plaisir de jouer entre « potes » sont le plus important.

Coté vétérans, en veille la saison passée, l'équipe a été relancée avec Franck TROQUET aux manettes, épaulé de Willy MARTINEAU. L'état d'esprit est le même qu'en foot à 7, le plaisir de jouer entre copains est le plus important.



GJBM



Vétérans

En féminines foot à 8, le club est en entente avec Rouillon et Pruillé-St-Georges pour former l'Entente Ouest Manceau. Une belle 4^{ème} place en première phase, l'équipe de Patrick LENOIR et Nathalie NOLLET a remporté son championnat lors de la deuxième phase.

Chez les garçons, le club peut compter sur 3 équipes, qui ont évolué en D2, D3 et D4 en district.



Féminines



Dernière journée de championnat

Coachée par Antoine HERVE, l'équipe fanion termine à la première place de son championnat, synonyme d'accession. Elle accède au plus haut niveau départemental, une première pour le TCD. Tout s'est joué lors de la dernière journée de championnat. Devant un public nombreux, l'équipe s'est imposé 6-0 contre Coulaines.

VIE ASSOCIATIVE



Dernière journée de championnat : Entrée des joueurs avec des jeunes de l'école de foot

L'équipe B, coachée par Patrick VINCENT, termine son championnat de D3 à une 9^{ème} place. L'équipe C, coachée par David DELETRAZ, termine à la 8^{ème} place.



Équipe B



Équipe C

Côté extra sportif, la soirée du club sur le thème «TCD chausse ses skis» a réuni plus de 200 personnes, dans la salle de Chaufour, pour un bon moment festif.

Le club a de nouveau privatisé CityGlace début janvier pour la galette des rois. Jean-François DUFAY, responsable de l'animation à la patinoire et joueur sénior du club a animé la manifestation et nous a fait partager bonne humeur et jeux divers sur la glace, notamment des matchs de foot sur glace. De vrais moments de fou rire.

Le concours de boules, fin mai à Chaufour, a réuni 28 équipes. Le club remercie les 3 collectivités, Trangé, Chaufour et Degré pour leur aide et leur soutien.

Coté infrastructures, les travaux du terrain synthétique et des vestiaires ont débuté à Trangé. Ce nouvel équipement sera un plus pour que le club se développe davantage. Le TCD remercie bien sûr les joueurs et bénévoles qui œuvrent au quotidien pour l'entretien des stades, l'intendance, le lavage des maillots... Ce travail de l'ombre est essentiel pour le bon fonctionnement de notre association. Nous espérons vous donner envie de nous rejoindre dans nos animations sportives et extra sportives dès la rentrée 2025.



Avancement des travaux

Entraînements & matchs :

- Baby-foot (4 ans) : Séance le mardi soir à Trangé, en salle ou sur herbe.
- Ecole de foot (5 à 11 ans) : Entraînement le mardi soir au stade de Trangé (début 18h), plateaux ou matchs le samedi matin
- GJ Bocage Manceau (12 à 17 ans) : En entente avec 4 autres clubs (Pruillé-St-Georges, Rouillon, Coulans-La Quinte et Louplande). Planning en cours de réalisation, contactez le club pour plus de renseignements
- Seniors : Entraînement mardi et jeudi soir à Degré ou Chaufour (début 19h), match le dimanche.
- Foot à 7 : Foot loisir, match le vendredi soir.
- Vétérans : Match le dimanche matin à Chaufour.
- Féminines : Entente Ouest Manceau, (entente avec Pruillé-St-Georges et Rouillon). Entraînement mardi et vendredi (Pruillé ou Chaufour). Match le dimanche.

À noter :

- Reprise école de foot le mardi 2 septembre à Trangé.
- Soirée du club le samedi 8 novembre à Chaufour.

Contacts & renseignements : sporting.club.tcd@gmail.com

Stéphane (co-président) - 06 60 87 18 44

Alexandre (co-président) - 06 49 38 71 43

Antoine (coach seniors) - 06 46 14 21 17

Florian (responsable école de foot) - 06 75 82 91 63

Suivez toute notre actualité :



VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Un p'tit Clin d'œil du Comité des Fêtes,

Lors de la dernière Assemblée Générale, le Président du Comité des Fêtes, Ludovic Turpin, a annoncé qu'il souhaitait quitter le bureau, mais tout en restant bénévole. Merci Ludo pour ces quelques années à la Présidence! LUDO

Le Conseil d'Administration a donc une nouvelle Présidente, Nathalie.

Cette année, les bénévoles ont pris la décision de ne pas organiser de Vide-Greniers à la vue de peu d'inscrits l'année dernière mais aussi au public peu nombreux... une pause s'imposait sur cette activité.

La fête de la Musique n'a pas eu lieu à Degré pour 2025 mais nous verrons si l'édition 2026 pourra être relancée.

Comme tous les ans, nous réitérons notre souhait de voir de nouveaux bénévoles au sein de l'association. Si nous voulons que notre village continue à être animé, il nous faut du «sang neuf» avec de belles nouvelles idées créatrices.

Nous souhaitons la Bienvenue à Marion qui a rejoint l'équipe !

Pour la deuxième partie de l'année, le Comité des Fêtes organisera un Concours de pétanque, les tracteurs referont sans doute une apparition dans notre village ainsi que l'arrivée du Père Noël.

On vous souhaite d'excellentes vacances estivales. Profitez des moments en famille et de farniente.



A.F.N

Les A.F.N. de Chaufour Degré Trangé se sont réunis pour la commémoration du 8 mai à Degré, suivi d'un vin d'honneur offert par la commune. L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier 2025 à Degré. Pour information la constitution de la section a été créée en 1974 et comptait 19 adhérents, à ce jour il en reste 7. Nous avons rejoint Chaufour le 7 décembre 2023. Le référent pour Degré, Henri Fontenel, vous souhaite de bonnes vacances.



s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES

“Les petits Cours” 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarpeltier@orange.fr

Anthony PETIT

Agent Immobilier

06 02 15 90 10

anthony.petit@nexymo.fr

NEXYMO

L'immobilier à la carte

Agence Immobilière NEXYMO
84 bis, rue Montoise 72000 Le Mans
02 53 49 15 89
www.nexymo.fr





Une montée en D1 pour le TCD !



Naissances:

11 mars 2025

Nuria SIMONNET

7 avril 2025

Louanna SIETTE

9 mai 2025

Élias RENVOISÉ LOZANO

Mariages:

29 mars 2025

Pascal HERRAULT
et Sylvie HEURTEBISE

Décès:

7 avril 2025

Colette COUTARD
(née BESLIN)

8 avril 2025

Alvaro NUNES PEREIRA

Etat Civil

